

---

# **DIRECTION DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES**

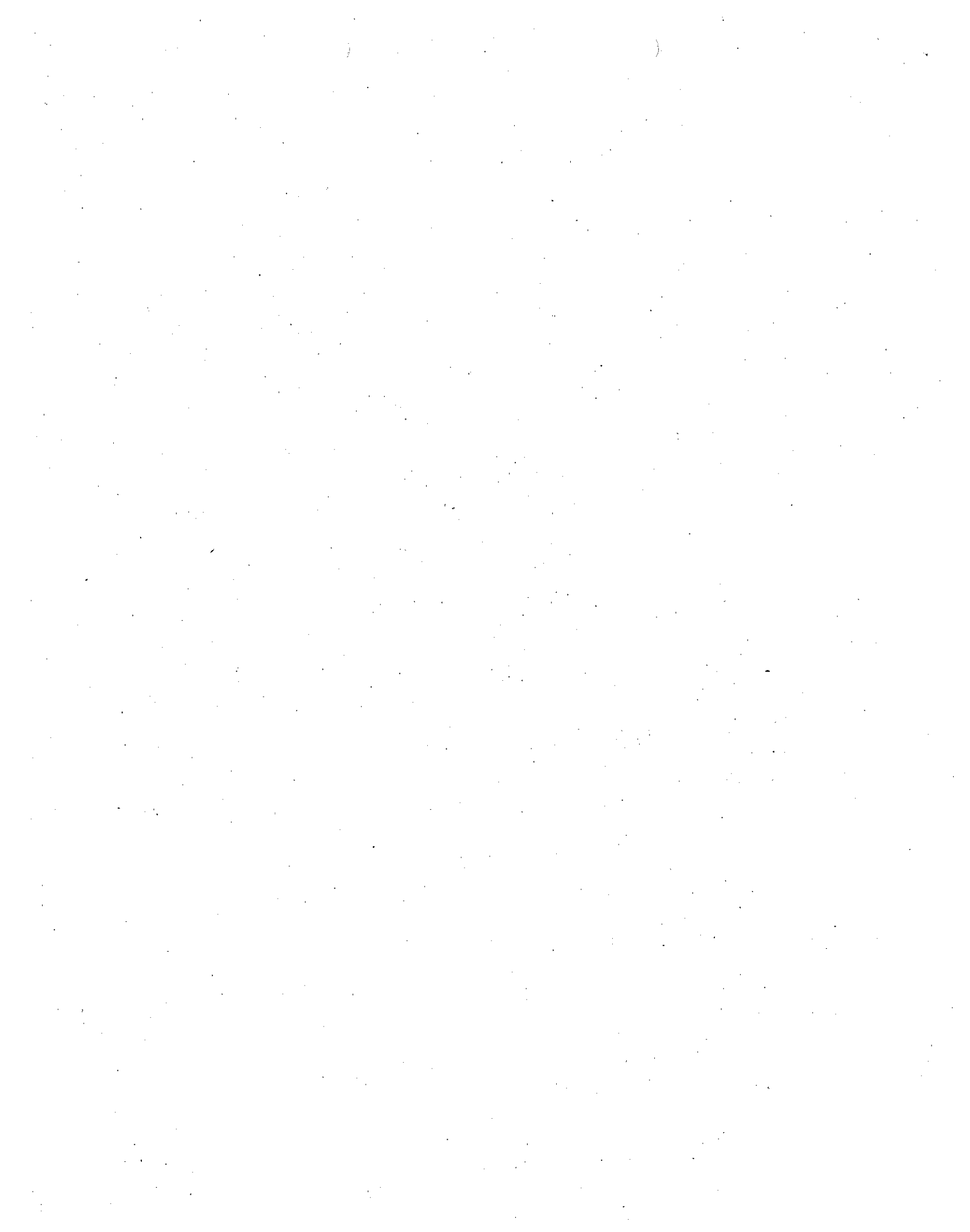
**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact  
pour le projet de réaménagement de l'intersection  
des routes 108/143 et 147  
sur le territoire de la Ville de Waterville  
par le ministère des Transports**

**Dossier 3211-02-256**

Le 23 mars 2009

*Développement durable,  
Environnement  
et Parcs*

**Québec** 



## INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis de recevabilité, la Direction des évaluations environnementales a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet de réaménagement de l'intersection des routes 108/143 et 147 sur le territoire de la Ville de Waterville par le ministère des Transports du Québec répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, une description sommaire du projet, la liste des organismes consultés, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et, finalement, la recommandation à la ministre.

### 1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2005-07-12	Réception de l'avis de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
2005-07-20	Délivrance de la directive
2008-05-06	Réception de l'étude d'impact
2008-07-23 au 2008-09-19	Consultation auprès des ministères et organismes
2008-10-30	Transmission du document de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2009-02-06	Réception de l'addenda n° 1
2009-02-16 au 2009-03-17	Consultation auprès des ministères et organismes

### 2. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet se situe à l'intersection des routes 108/143 et 147 dans la ville de Waterville, MRC de Coaticook. La route 108/143 relie Sherbrooke, au nord, à Stanstead, au sud. L'intersection se situe à proximité de la rivière Massawippi dans un milieu où l'agriculture domine le paysage. Cette intersection est le site de nombreux accidents; elle est de plus considérée comme une

intersection critique par le ministère des Transports du Québec (MTQ). Le projet vise donc à rendre l'intersection sécuritaire pour tous ses usagers et à améliorer la fluidité de la circulation dans ce secteur en instaurant un carrefour giratoire.

Compte tenu que les travaux pour le réaménagement de l'intersection se dérouleront dans la plaine inondable de la rivière Massawippi, à l'intérieur de la ligne des hautes eaux printanières, et que des remblais additionnels sont prévus sur une distance cumulative de plus de 300 m, le projet est assujéti à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Les travaux seront d'une durée de trois mois et seront effectués entre les mois de mai et octobre dont l'échéancier reste à déterminer. Le coût total du projet est estimé à 1 320 000 \$ (estimation pour 2008).

### **3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT**

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par le Service des projets en milieu hydrique de la Direction des évaluations environnementales en collaboration avec les unités administratives concernées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, les ministères et les organismes suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Estrie et de la Montérégie;
- la Direction des politiques de la qualité de l'atmosphère;
- la Direction du suivi de l'état de l'environnement, Service des avis et des expertises;
- la Direction du patrimoine écologique et des parcs;
- la Direction des politiques de l'eau;
- le ministère des Ressources naturelles et de la Faune;
- le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine;
- le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- le Centre d'expertise hydrique du Québec;
- le Secrétariat aux affaires autochtones;
- Transports Canada;
- Environnement Canada.

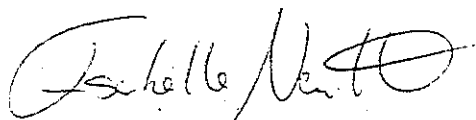
L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC. *Réaménagement de l'intersection des routes 108/143 et 147 sur le territoire de la Ville de Waterville – Étude d'impact sur l'environnement – Rapport principal*, préparé par Teknika HBA, avril 2008, 131 pages et 11 annexes;
- MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC. *Réaménagement de l'intersection des routes 108/143 et 147 sur le territoire de la Ville de Waterville – Étude d'impact sur l'environnement-addenda n°1*, préparé par Teknika HBA, janvier 2009, 19 pages et 6 annexes;
- MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC. *Rivière Massawippi; Impact de la construction du carrefour giratoire à l'intersection des routes 143 et 147 – Étude hydrologique* – préparé par Teknika HBA, novembre 2007, 23 pages et 2 annexes.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères et organismes démontre que l'étude d'impact, incluant les documents complémentaires, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée de juillet 2005. De plus, l'initiateur a transmis le résumé de l'étude d'impact au MDDEP.

#### RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons qu'elle soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.



**Isabelle Nault**, Biologiste, M. Sc. Eau  
Chargée de Projet  
Service des projets en milieu hydrique

